

M. Winch: La réponse du ministre m'amène à lui poser la question suivante. Devons-nous comprendre alors, vu que nous examinerons ces questions comme des faits accomplis, que si le comité de la défense estime que des modifications devraient être apportées, nos recommandations seront étudiées minutieusement par le ministre et qu'elles recevront, je l'espère, un accueil favorable? Autrement, il n'y aurait pas lieu d'en formuler.

L'hon. M. Hellyer: Elles feront sûrement l'objet d'une étude approfondie et bien intentionnée. Le député ne saurait s'attendre à autre chose.

Je pourrais donner un autre résumé des diverses catégories d'équipement, par commandement, mais je pourrais peut-être attendre à huit heures pour le faire, vu qu'il est si près de six heures. Pourrait-on adopter le crédit n° 1, monsieur le président?

M. McIntosh: Pas encore. J'ai demandé au ministre de confirmer ou de nier la déclaration publique du chef d'état-major général selon laquelle la politique de défense actuelle du gouvernement visait à la mise sur pied d'une force mobile de paix. Le fera-t-il? Selon moi, cette déclaration s'oppose à ce que le ministre nous a dit dans son énoncé de principe du 22 juin.

J'aimerais aussi qu'il nous dise si la déclaration qui a paru dans les journaux il n'y a pas longtemps était fondée: que le ministère de la Défense nationale se proposerait d'acheter ou de louer des terrains aux îles Bahamas ou aux Antilles pour l'instruction des troupes canadiennes. Si oui, le ministre voudra-t-il déposer les noms des personnes avec lesquelles il a entamé des négociations à cet égard? Le ministre me regarde d'un air stupéfié, mais j'ai vu deux articles dans les journaux qui en parlaient comme d'une éventualité. Sauf erreur, certaines personnes des îles Bahamas auraient pressenti le gouvernement et je demande simplement au ministre de confirmer ou de nier ce bruit.

L'hon. M. Hellyer: Plus d'une fois le chef d'état-major de la défense m'a envoyé des copies des discours. Quant à celui-là, j'ai eu une impression tout à fait différente de celle qu'ont donnée les journaux et aussi le député, il semblerait, vu ce qu'il a déclaré cet après-midi. Il est toujours difficile, dans un reportage, de bien équilibrer divers points de vue exposés dans un discours; sans nul doute, le député s'est déjà heurté à cette difficulté.

• (6.00 p.m.)

Le chef de l'état-major de la défense énonce, dans ses discours, la même politique
[L'hon. M. Hellyer.]

générale et les mêmes méthodes générales qui sont exposées dans le Livre blanc et qui ont été réitérées à divers reprises par le gouvernement. Je n'ai jamais trouvé de contradiction entre ce qu'il a dit et la politique du gouvernement. Je dois reconnaître que l'importance donnée à certains de ses discours par les journaux tend à présenter la politique sous un jour différent.

M. McIntosh: Ils citent ses déclarations.

L'hon. M. Hellyer: Oui, mais ils les citent hors de contexte ou n'en citent pas assez pour qu'elles représentent ce qu'il a vraiment dit. Je soutiens donc qu'il expose, dans ses discours, la politique du gouvernement, qui reste, comme on peut le lire dans le Livre blanc, de maintenir les forces pour le soutien de nos alliances, pour la défense du Canada et pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, selon les besoins et compte tenu des priorités générales exposées dans le Livre blanc. Il n'y a donc aucun écart, sauf quant à l'accent que certains journaux mettent sur d'autres aspects de ces discours.

Quant à la deuxième question, autant que je sache, nous n'avons ni acheté ni loué de propriété aux Antilles. Nous y avons effectué des exercices l'hiver dernier sur des terrains qui, sauf erreur, appartiennent au gouvernement des États-Unis. Il n'est pas question non plus, que je sache, de louer des terrains. Toutefois, on s'intéresse beaucoup aux Antilles à ce que les rapports entre les forces armées du Canada et ces pays non seulement se maintiennent mais se raffermissent et peut-être même s'intensifient dans l'avenir. Cette idée mérite qu'on l'examine alors que nous tentons d'accroître les possibilités de nos forces armées pour répondre à n'importe quelle situation qui pourrait surgir au cours des prochaines années.

M. le président: Le crédit 1 est-il adopté?

Mme MacInnis: Monsieur le président, le ministre associé a promis qu'à huit heures ce soir il répondrait à ma question. Je ne voudrais pas que ce crédit soit adopté avant d'avoir obtenu la réponse.

L'hon. M. Hellyer: Monsieur le président, la réponse se ferait tout aussi bien si l'honorable représentante consentait à ce que le ministre associé la donne au cours de l'examen des crédits qui restent.

Mme MacInnis: Elle pourrait inspirer d'autres questions aux députés.